

Hygiène, sécurité,

qualité

ELABORER UN DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs :

- *Identifier les principes d'évaluation des risques professionnels et en décrire le contexte réglementaire
- *Commenter le décret du 5 novembre 2001
- *Former les participants à l'élaboration du document unique
- *Transposer les principes de la méthode aux spécificités des entreprises, afin de permettre leur appropriation par les stagiaires
- *Former les stagiaires aux principes d'identification et description des risques, et d'évaluation des risques identifiés
- *Aider et conseiller à la mise en place pratique des principes
- *Décrire et commenter l'obligation d'élaboration du document associé à la méthode
- *Relier les principes du document unique aux principes d'une organisation sécurité, et/ou les intégrer dans un système de management de la santé et de la sécurité au travail

Public visé :

Dirigeants d'entreprise, cadres

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 2 à 3 jours soit 14 à 21 heures
Selon le public
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 2000 euros nets pour 2 jours
En INTRA : 3000 euros nets pour 3 jours
(pour un groupe de 10 personnes maximum)
En INTER : 670 euros nets par personne pour 2 jours
En INTER : 1000 euros nets par personne pour 3 jours
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Document unique

Contenu pédagogique

- Qu'est ce que l'évaluation des risques
- Le contexte réglementaire
- Le décret du 5 novembre 2001
- Préparer l'évaluation
- Analyser l'activité
- Évaluer les risques
- Planifier et assurer le suivi des actions d'amélioration
- Transcrire l'évaluation des risques sur un document unique
- Du document unique à l'amélioration continue

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

SE FORMER À L'AUDIT INTERNE

Objectifs :

Acquérir la méthodologie selon ISO19011, les techniques et les outils nécessaires à la réalisation efficace d'audits internes.

Public visé :

Toute personne impliquée dans une démarche qualité

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 4 jours soit 28 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 4000 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)
En INTER : 1350 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Alternance d'apports théoriques & méthodologiques et d'exercices pratiques.

Contenu pédagogique

● Rappels sur la management de la qualité et de l'environnement :

Terminologie,
Concepts de base,
Situation de l'audit interne dans l'organisation QSE,
Identification des différents types d'audits,
Connaissance des référentiels (ISO9001 / ISO14001...),

● Compréhension de la méthodologie selon l'ISO 19011 :

Objectifs des audits,
Rôles et responsabilités (auditeur, responsable d'audit, audité..),
Déclenchement de l'audit,
Préparation de l'audit (plan, missions, documents..)
Exécution de l'audit (ouverture, examen, clôture),
Rapport d'audit et documents,
Actions correctives.

● Comment appliquer les écrits normatifs lors de l'application :

Exercice sur cas pratique (préparation de l'audit, étude des documents références, établissement questionnaire..)
Simulation d'audit interne avec stagiaires en situation auditeur / audité,
Bilan de la simulation (dérives et points forts) par rapport à la méthodologie,
Rédaction des documents,
Synthèse des exercices.

● Plan d'action :

Identifier les actions correctives avec les audités,
Rédiger les demandes d'actions correctives,
Gérer les actions correctives (suivi, clôture)

● Évaluation des acquis : (QCM, et correction en groupe)

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

ENTREPRISE RISQUE MANAGEMENT

Comment minimiser la vulnérabilité de mon entreprise ?

Objectifs :

- *Comprendre que la prise de risque est le passage obligatoire pour créer de la valeur
- *Être capable d'identifier les risques pris en fonction des objectifs fixés
- *Quantifier et hiérarchiser les risques pris
- *Mettre en place les actions de maîtrise des risques.

Public visé :

Gérant de société, Directeur commercial, Directeur administratif, Responsable des achats, responsable GRH

Pré requis :

Avoir un rôle actif dans le domaine de la définition d'objectifs stratégiques ou opérationnels au sein de l'entreprise

Durée : 3 jours soit 21 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer – 1 jour par semaine

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 3000 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)
En INTER : 1000 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Apport théorique & méthodologique (diaporama sous Power Point).
Etude de cas, exercices.

Contenu pédagogique

- Introduction
- L'entreprise et prise de risques
- Dangers, risques, opportunités
- L'encadrement réglementaire du risque au sein de l'entreprise
- Le risque Management
- Le traitement du risque
- Le facteur humain
- Conclusion

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

H.A.C.C.P.

Objectifs :

- Former les stagiaires à la méthode HACCP, au principe du système et sa vérification en phase « croisière ».
- Transposer les principes de la méthode aux spécificités de l'entreprise, afin de permettre leur appropriation par les stagiaires.
- Aider et conseiller à la mise en place pratique des principes, à l'élaboration des documents nécessités par la méthode
- Relier les principes HACCP et les principes hygiéniques / Qualité agroalimentaires fondamentaux.

Public visé :

Toute personne travaillant dans l'Agro-Alimentaire

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 2 jours soit 14 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 2000 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 680 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Apports de connaissances par exposés théoriques et travail de groupe pour une mise en application appropriée à la réglementation en vigueur, au métier et à la structure de l'entreprise.
Remise d'un support pédagogique exhaustif.

Contenu pédagogique

- Précisions sur la terminologie et les concepts de base
- Définition du champ des études HACCP à mettre en place
- Description du produit concerné et de son utilisation attendue
- Construction du diagramme de fabrication et validation
- Identification des dangers et des mesures préventives
- Identification des points critiques pour la maîtrise
- Établissement des limites critiques
- Identification des procédures de surveillance
- Établissement des procédures d'actions correctives
- Vérification et validation du plan HACCP
- Principes fondamentaux de qualité hygiénique orienté sur :
 -Locaux, Agencement, Matériaux, Matériel
 -Produit (matières premières, emballages, en-cours de production...)
 -Organisation des activités (prise de poste, relève, incident de production...)
 -Personnels et visiteurs (vêtements, propreté, circulation...)
- Adaptation pratique par application sur exemple réel entreprise.
- Mise au point des méthodes de surveillance de la bonne application du système (check-list, contrôles volants, audit...) et définition des périodicités.

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Objectifs :

- Connaître les concepts de base en matière de qualité hygiénique agroalimentaire ;
- Maîtriser la qualité de réalisation des prestations et la sécurité alimentaire ;
- Former les stagiaires aux bonnes pratiques de l'agroalimentaire ;
- Relier les principes HACCP et les principes hygiéniques / qualité agroalimentaires fondamentaux dans le cadre des bonnes pratiques de production ;
- Faire prendre conscience des dangers alimentaires ;
- Aider et conseiller à la mise en place pratique des principes hygiénique et sanitaires.

Public visé :

Toute personne

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1,5 jours soit 12 heures
+ 1 h en amont de la formation
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 2000 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 680 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Apports de connaissances par exposés théoriques et travail de groupe pour une mise en application appropriée à la réglementation en vigueur, au métier et à la structure de l'entreprise.
Remise d'un support pédagogique exhaustif.

Contenu pédagogique

□ Évolution des professions de l'agroalimentaire et nouvelle approche réglementaire

□ Différentes composantes de la qualité alimentaire

□ Réalité des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC)

□ Concepts hygiéniques de base

□ Bonnes pratiques de fabrication et guides associés

□ Exigences légales, réglementaires et référentielles

□ Éléments de réflexion en termes :
d'infrastructures
de produits (matières premières, stockages et produits finis)
de personnel et de visiteurs
d'utilisation des locaux et d'entretien
d'organisation des activités

□ Moyens de lutte à associer aux différentes situations.

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

TECHNIQUES D'UTILISATION DE L'ELECTRICITE POUR ELECTRICIENS

Objectifs :

Approfondir et comprendre les règles de sécurité à respecter pour la réalisation, la mise en service et l'entretien des équipements ou installations électriques industrielles.

Public visé :

Personnel électricien amené à remplir les fonctions de chargé d'intervention ou de travaux ou de chargé de consignation sur des équipements ou des installations électriques industrielles de classe BT, ou HT.

Personnel électricien et non électricien amené à effectuer des interventions ou des travaux "au voisinage de pièces nues sous tension BT et HT".

Pré requis :

Electriciens ou expérience avérée en électricité

Durée : 5 jours soit 35 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 6000 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)
En INTER : 2000 euros nets par personne
(3 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Théorique et pratique

Matériel utilisé : Châssis de jeux de barres sous tension, caisse à outils isolés, gants, nappes, tapis, capuchons isolants, appareils de mesure et de contrôle, perches de mise à la terre, au néon haute tension.

Contenu pédagogique

1) Rappel de notions de base de l'électronique :

- Tension, intensité, résistances, puissance, énergie, facteurs de puissance,
- Importance de la notion de puissance de court-circuit,
- Monophasée et triphasé, neutre, tensions simples et composées,
- Utilisation des appareils de mesure.

2) Étude du régime des neutres :

- Régime TT
- Régime TN
- Régime IT

3) Caractéristiques de base des appareils électriques courants :

- Sectionneur } Caractéristiques nominales
- Interrupteur }
- Disjoncteur }
- Contacteur }
- Discontacteur } Pouvoir de coupure
- Fusibles }
- Classe d'isolation,
- Degré de protection,
- Protection différentielle,
- Utilisation des appareils électriques portatifs, raccordements,
- Prise de terre.

4) Dangers de l'électricité :

- Effets du courant électrique sur le corps humain,
- Moyens de prévention,
- Secours aux électrisés.

5) Bases de réglementation dans le domaine électrique :

- Décret du 14-11-1988
- Décret du 08-01-1965
- Prescription U.T.E C18 510
- Accord préalable, décret du 29 novembre 77

6) Étude détaillée des prescriptions U.T.E C18-510 :

- Champ d'application.
- Définitions de base :
 - * Installation, équipement,
 - * Interventions, travaux,
 - * Manoeuvres, essais,
 - * Classe de tension,
 - * Condamnation d'un appareil,
 - * Consignation,
 - * Habilitation,
 - * Voisinage, sous tension.
- Conditions pour "intervention sous tension"
- Conditions d'approche des pièces nues sous tension :
 - * Travail "sans prescription",
 - * Travail "au voisinage"
 - * Travail "sous tension"
- Procédure de travail :
 - * Rôle du chargé de consignation
 - * Rôle du chargé d'intervention
 - * Rôle du chargé de travaux
 - * Rôle des exécutants.
- Cas particuliers :
 - * Travail sur câbles souterrains
 - * Travail sur postes protégés et blindés.

7) Applications pratiques de ces prescriptions :

- Documents nécessaires,
- Outillage de sécurité nécessaire,
- Exercices de simulation pratique par les stagiaires des consignations en BT et HT.
- Réalisation réelle sur un châssis de démonstration BT.
- Si possible : exercice réel de consignation d'installation HT.

8) Exercices pratiques :

- Travail au voisinage BT
- Intervention sous tension BT

Contact : Muriel TENTI



04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

TECHNIQUES D'UTILISATION DE L'ELECTRICITE POUR NON ELECTRICIENS

Objectifs :

Approfondir et comprendre les règles de sécurité à respecter pour la réalisation, la mise en service et l'entretien des équipements ou installations électriques industrielles.

Public visé :

Personnel non électricien amené à réenclencher des disjoncteurs et changer des fusibles, lampes et accessoires.

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 2 jours soit 14 heures
(9h- 12h30 / 13h30- 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 3000 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)
En INTER : 750 euros nets par personne
(4 participants minimum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Théorique et pratique

Matériel utilisé : Châssis de jeux de barres sous tension, caisse à outils isolés, gants, nappes, tapis, capuchons isolants, appareils de mesure et de contrôle, perches de mise à la terre, au néon haute tension.

Contenu pédagogique

1. Notion de base électrique.

- Courant et tension électrique, puissance et résistance, appareils de contrôle

2. Les classes de tension.

- La très basse tension – La basse tension – La haute tension
- Définitions relatives aux distances, zones et locaux

3. Caractéristiques de base des appareils électriques courant.

- Interrupteurs, fusibles, disjoncteurs, lampes et tubes fluorescents, différentiels, prises de courant, les transformateurs de sécurité et d'isolement, les prises de terre, les moteurs, les tableaux d'abonnés, les classes d'isolation, les indices de protection

4. Dangers électriques sur le corps humain

- Effets du courant sur le corps humain – Électrisation, Électrocution – Résistance du corps humain – Les contacts électriques directs et indirects – Secours aux électrisés – Moyen de protection et de prévention – Les accidents du travail
- Disposition à prendre en cas d'accident électrique ; d'incident sur les installations et équipements ainsi qu'en cas d'incendie sur les ouvrages électriques

5. Bases de réglementation

- Décret du 14 Novembre 1988 – Décret du 8 Janvier 1965 – Normes Promotélec et C15 100

6. Études détaillée des prescriptions UTE C18 510

- Définition des travaux et interventions – Étude des interventions – Les consignations et condamnations
- Les Habilitations : Conditions – Domaine d'utilisation – Les indices – Différentes habilitations – Titre et révision de l'habilitation
- Condition d'approche des pièces nues sous tension
- Rôles du chargé de consignation, du chargé d'intervention et travaux, des exécutants
- Condition d'accès aux locaux électriques basse et haute tension

7. Applications pratiques des prescriptions de la norme

- Exercices pratiques d'interventions en basse tension
- Outillage et matériel de sécurité nécessaire - Documents

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46



muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

LES FEUX SIMULÉS

Objectifs :

Connaître la prévention de ce type de risque
Savoir se comporter et agir en fonction de la nature de l'incendie

Public visé :

Tout public

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1 heure

Entre 9h et 17h

Dates : A déterminer

Lieu : Aéroport de Campo Dell'Oro
Business Center

Coût :

En INTRA : 129 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Diaporama – QCM d'évaluation

Contenu pédagogique

- Les incendies
Causes, mécanismes, classes de feux, propagation
- Les agents extincteurs
L'eau, les poudres, le CO2
- Les extincteurs et leur fonctionnement
Types d'extincteurs, fonctionnement et manipulation.

Contact : Muriel TENTI

04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46

muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

LES FEUX REELS

Objectifs :

Combattre sans perte de temps un incendie
Savoir se protéger du dégagement de chaleur
Savoir se comporter et agir

Public visé :

Tout public

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 4 heures

Entre 9h et 17h

Dates : A déterminer

Lieu : Aéroport de Campo Dell'Oro
Business Center

Coût :

En INTRA : 409 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Diaporama – QCM d'évaluation – Manipulation des extincteurs.

Contenu pédagogique

- La combustion (combustible, chaleur, comburant)
- Connaissance du feu (le triangle du feu)
- Les classes de feu (classes A et B)
- Les causes et effets des incendies
- Mécanismes de propagation
- Prévention
- Matériel d'extinction lourd
- Organisation de l'intervention
- Applications pratiques

Contact : Muriel TENTI

04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46

muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

EVACUATION DES LOCAUX

Objectifs :

Sensibiliser sur les risques d'incendie et conseiller sur leur prévention
Informier sur les moyens disponibles pour combattre l'incendie en attendant les secours
Apprendre la signification de la signalisation
Former à l'évacuation

Public visé :

Tout public

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1 heure (visite en entreprise préalable)
Entre 9h et 17h

Dates : A déterminer

Lieu : Obligatoirement sur le site de l'entreprise

Coût :

En INTRA : 160 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Diaporama

Contenu pédagogique

- Repérage des moyens de secours
- Reconnaissance des itinéraires d'évacuation relatif au plan d'évacuation
- Conduite à tenir en cas d'évacuation
- Reconnaissance de l'alarme/alerte
- Types et utilisation des extincteurs
- Points de rassemblement

Le contenu pédagogique est adapté aux particularités de l'entreprise

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

GUIDES ET SERRE-FILES

Objectifs :

Permettre aux guides et serres files désignés d'assurer leur mission en cas d'incendie ou de besoin d'évacuation

Public visé :

Tout public désignés comme guide ou serre file

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 3 heures (visite en entreprise préalable)
Entre 9h et 17h

Dates : A déterminer

Lieu : Obligatoirement sur le site de l'entreprise

Coût :

En INTRA : 480 euros nets
(pour un groupe de 10 personnes maximum)

Méthodes & Outils pédagogiques

Contenu pédagogique

- Rappel sur la législation
- Organisation des opérations d'évacuation
- Découpage des zones
- Reconnaissance des issues de secours
- Dégagement
- Moyens de secours
- Points de rassemblement
- Consignes générales et particulières
- Alarme/alerte
- Mesures de protection et d'assistance
- Rapports avec les autorités et les secours

Le contenu pédagogique est adapté aux particularités de l'entreprise

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46

Diaporama – Mise en situation - Débriefing

muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST).

Objectifs :

• Les apprenants seront capables de situer le rôle du SST, de prévenir les risques, de dispenser les premiers soins et d'alerter ou faire alerter les secours

Public visé :

Tout public devant exercer la fonction de SST dans son entreprise/administration.

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 2 jours soit 14 heures
(9h-12h30 / 13h30-17h)

Dates : *Nous contacter*

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 1820 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 304 euros nets par personne
(6 participants minimum)

Méthode pédagogique :

Apports Théoriques
Manipulation pratique sur mannequin
Support de cours standardisé INRS pour la formation SST - Procès Verbal post formation

Contenu pédagogique

Rôle et missions du SST :

Textes réglementaires
Intérêt de la prévention des risques professionnels
Rôle et mission du SST (Connaître les risques propres à son entreprise
Connaître l'emplacement du matériel de secours et en vérifier son accès et son état
Être en relation avec les agents de sécurité et/ou les services de secours et savoir les alerter, Connaître l'emplacement des registres...)

Examiner la victime et (faire) alerter les secours :
Examen rapide de la victime (saignement, conscience, ventilation et circulation)

Hiérarchisation de la gravité des blessures et des blessés.

Méthodologie d'alerte (qui prévenir et comment)

Recherche des risques persistants :

Analyse de la situation et identification des risques pour prendre les décisions qui protégeront la victime et éviteront qu'il y en ait d'autres.

Secourir :

L'action appropriée suivant l'état de la victime (compression manuelle locale, dégagement des voies aériennes, bouche à bouche, massage cardiaque...)

Risques spécifiques :

Types de saignements abondants et malaises.

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

RECYCLAGE SST.

Objectifs :

Les apprenants seront capables de poursuivre leur rôle et mission de SST.

Public visé :

Personnel titulaire du certificat de SST à jour des recyclages annuels.

Pré requis :

Pas de pré-requis

Durée : 1/2 jours soit 4 heures
(Entre 9h et 17h)

Dates : *Nous contacter*

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 520 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 87 euros nets par personne
(6 participants minimum)

Contenu pédagogique : (Standard)

Rappels et mise en application des thèmes suivants :

- Sauvetage – secourisme du travail
- Protéger
- Examiner
- Alerter
- Secourir

Méthode pédagogique :

Sous forme d'**ateliers thématiques**, mises en situation, selon lacunes individuelles constatées.
Support de cours standardisé INRS
PV post recyclage

Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr

UTILISER UN DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE

Objectifs :

Les apprenants seront capables de mettre en œuvre, seuls et en toute sécurité, un défibrillateur automatisé au cours d'une réanimation cardio-pulmonaire.

Public visé :

Tout public.

Pré-requis :

Aucun

Durée : 1/2 jours soit 4 heures
(Entre 9h et 17h)

Dates : A déterminer

Lieu : Institut Consulaire de Formation,
Route du Ricanto – 20090 Ajaccio

Coût :

En INTRA : 520 euros nets
(pour un groupe de 8 personnes maximum)
En INTER : 87 euros nets par personne
(6 participants minimum)

Méthode pédagogique :


Démonstration et pratique - mises en situation
A l'issue de cette **sensibilisation** à l'utilisation d'un DAE associée à une réanimation cardio-pulmonaire, aucun diplôme ou attestation ne pourront être délivrés.

Contenu pédagogique :

- Les mécanismes physiopathologiques de l'arrêt cardiaque
- La reconnaissance d'un arrêt cardiaque : théorie et pratique
- La conduite à tenir devant un arrêt cardiaque (appeler – masser – défibriller) : démonstration pratique
- Manipulation du défibrillateur par chaque participant.

Important : l'**arrêté du 6 novembre 2009*** relatif à l'initiation des personnes non médecins à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes (DAE) contient les 3 premiers points.
Nous avons souhaité y inclure la manipulation du DAE par chaque participant.

* **JORF N° 0266 du 17 Novembre 2009,**
page 19843 – Texte N° 19



Contact : Muriel TENTI
04 95 23 61 32 / 04 95 20 10 46
muriel.tenti@sudcorse.cci.fr